



AVIS PUBLIC

BUDGET 2019

Est donné par la soussignée :

QU'il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal de la Paroisse Sainte-Marie-Madeleine pour l'adoption du budget 2019 qui sera tenue le lundi 17 décembre 2018 à 19h30 au 405 boulevard Laurier Sainte-Marie-Madeleine;

QUE lors de cette séance les délibérations et les périodes de questions porteront exclusivement sur le budget 2019, le règlement fixant la taxe foncière générale à taux variés, les taxes spéciales, les tarifs de compensation ainsi que les conditions de perception pour l'année 2019 ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021;

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions
4. Prévisions budgétaires 2019 – Adoption
5. Règlement de taxation 2019
6. Programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021 – Adoption
7. Période de questions
8. Levée de la séance

Donné à Sainte-Marie-Madeleine, le 14 novembre 2018


Lucie Paquette
Directrice générale